



Commune de Broc

MISE À L'ENQUÊTE DE CONSTRUCTION – PROCÉDURE ORDINAIRE

Selon l'art. 84 ReLAtEC, la Commune de Broc met à l'enquête les plans présentés par :

MHPM architectes, à Fribourg, au nom de Brovision SA, à Echarlens, pour la construction d'un immeuble de 20 logements avec parking souterrain, abri PC, d'un couvert à vélo, d'un local containers et de sondes géothermiques soit/sis sur l'article n°306 RF Broc, Rue de Montsalvens 34 et 34a.

Les oppositions et remarques éventuelles sont à adresser au Conseil communal, 1636 Broc, **dans un délai de 14 jours au plus tard, à partir du 28.02.2026.**



Broc, le 27.02.2026